

MONOPRIX

Communiqué de presse
Jeudi 30 juin 2016

MONOPRIX LANCE SA NOUVELLE GAMME DE THON ALBACORE EN PARTENARIAT AVEC CHANCERELLE ET PAVILLON FRANCE

Monoprix lance, en septembre 2016, sa nouvelle gamme composée de 3 références de thon Albacore en conserve. Cette nouvelle référence 100 % sans Dispositif de Concentration de Poisson* a été élaborée en partenariat avec le fournisseur Chancerelle et PAVILLON FRANCE.

UNE DEMARCHE INSCRITE DANS LA CONTINUITÉ DES ACTIONS DE MONOPRIX EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME MARIN

A partir de septembre 2016, Monoprix proposera une nouvelle gamme pour le thon Albacore naturel en conserve.

Monoprix devient ainsi la première enseigne à remplacer l'intégralité de son offre thon albacore MDD par un produit garanti sans DCP* (Dispositif de Concentration de Poisson) estampillé PAVILLON FRANCE.



Avec cette nouvelle gamme (qui remplace les références MDD), Monoprix poursuit son engagement pour des produits de qualité et une pêche plus respectueuse du renouvellement des ressources halieutiques et des fonds marins.

En 2011, Monoprix supprime les espèces de poissons pêchées en eaux profondes (empereur, grenadier, sabre, requins) de ses références ainsi que le thon rouge menacé par la surpêche.

En 2013, Monoprix apporte son soutien à la pêche côtière qui permet la vente de poissons issus d'une pêche locale dans les magasins. En avril 2014, la démarche était expérimentée dans 14 magasins en Ile-de-France ; aujourd'hui, tous les magasins qui ont des poissonneries (103) sont concernés.

DCP : Un **dispositif de concentration de poisson** (DCP) est un système flottant, naturel ou construit par l'homme, qui concentre en certains points des océans la faune pélagique superficielle. La pêche industrielle du thon utilise de tels dispositifs dérivants qui lui permettent la capture de 50% de ses quotas annuels. Les prises annexes d'espèces parfois protégées telles que tortues, sélaciens et mammifères marins ont poussé [Greenpeace](#) à en demander l'interdiction dès 2011.

DEUX PARTENAIRES ENGAGES DANS UNE DEMARCHE DE PECHE DURABLE ET RESPONSABLE

Monoprix s'associe avec le fournisseur **Chancerelle**, engagé en matière de respect des normes environnementales et de droits humains, autour de 4 grands piliers : la qualité des produits, la gestion de la ressource, les exigences sociales et la transparence avec une attention particulière sur la traçabilité et les contrôles indépendants. Avec ce fournisseur, Monoprix garantit ainsi une méthode de pêche plus durable (FAD FREE = garanti sans DCP).

Avec cette nouvelle gamme MDD, Monoprix commercialisera exclusivement des conserves de thon albacore au naturel fabriquées en France. En effet, ces trois nouvelles références Monoprix sont **estampillées PAVILLON FRANCE**, marque collective qui garantit **des produits pêchés par** des bateaux battant pavillon français avec des engagements en matière de fraîcheur, de traçabilité et de respect des droits de l'Organisation Internationale du Travail. La démarche PAVILLON FRANCE sur le segment de la conserve de poissons permet de promouvoir une production sur le territoire national, au savoir-faire reconnu, dans des conserveries françaises.



A propos de Monoprix

Monoprix est leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France à travers ses 6 enseignes. Filiale du groupe Casino, Monoprix possède plus 600 magasins, compte 21 000 collaborateurs et a réalisé, en 2015, 5 milliards d'euros d'activités.

Contact presse Monoprix :

Marion Denonfoux – 01 78 99 95 97 – mdenonfoux@monoprix.fr

Elodie Sauvage - 01 78 99 90 72 esauvage@monoprix.fr

DCP : Un **dispositif de concentration de poisson** (DCP) est un système flottant, naturel ou construit par l'homme, qui concentre en certains points des océans la faune pélagique superficielle. La pêche industrielle du thon utilise de tels dispositifs dérivants qui lui permettent la capture de 50% de ses quotas annuels. Les prises annexes d'espèces parfois protégées telles que tortues, sélaciens et mammifères marins ont poussé [Greenpeace](http://www.greenpeace.org) à en demander l'interdiction dès 2011.